

L'ACTUALITE INTERNATIONALE

CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES D'AUDIT (IAASB)

L'IAASB accueille un nouveau membre et son nouveau vice-président

L'IAASB accueille James Ferris, suite à sa nomination par le [PIOB en novembre 2025](#). M. Ferris est directeur de la politique d'audit au Financial Reporting Council (FRC) du Royaume-Uni et a présidé le groupe de travail sur la coordination des normes du Forum international des régulateurs indépendants d'audit (IFIAR) jusqu'en décembre 2025. Il a été nommé pour un mandat de trois ans.

L'IAASB félicite [Greg Schollum](#) pour sa reconduction pour un mandat de trois ans. Greg est l'ancien contrôleur adjoint et auditeur général de Nouvelle-Zélande. Sa carrière comprend des fonctions de membre de l'International Public Sector Accounting Standards Board, du New Zealand Accounting Standards Board et du Financial Reporting Standards Board de l'Institut néo-zélandais des experts-comptables agréés (aujourd'hui Chartered Accountants Australia & New Zealand).

Enfin, l'IAASB salue la [nomination d'Edo Kienhuis en tant que nouveau vice-président](#) pour un mandat d'un an. M. Kienhuis est associé au sein du cabinet Audit and Assurance de PwC à Amsterdam et membre du bureau national du cabinet néerlandais. Il est membre de l'IAASB depuis janvier 2021.

L'invitation du PIOB à postuler pour les mandats débutant en janvier 2027 devrait ouvrir en mars 2026. L'IAASB encourage les candidats qualifiés à postuler.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

L'IAASB et l'IESBA lancent une consultation commune sur leurs stratégies 2028 - 2031

L'IAASB et l'IESBA [ont lancé une enquête conjointe sur leurs stratégies et plans de travail pour 2028-2031](#), une période de changements significatifs attendus dans le paysage mondial de l'audit, de l'assurance et de l'éthique. Cette consultation conjointe représente la première étape du processus de planification stratégique des Conseils et aidera à orienter l'élaboration de leurs documents de consultation respectifs, dont l'approbation est prévue pour fin 2026. En lançant une consultation unique et coordonnée, l'IESBA et l'IAASB renforcent leur étroite collaboration tout en rationalisant l'engagement et en réduisant les doublons pour les parties prenantes, qui sont invitées à contribuer à une seule enquête plutôt qu'à des enquêtes parallèles.

La consultation, ouverte jusqu'au 15 mai, se concentre sur trois domaines principaux :

- Positionnement stratégique pour 2028–2031, y compris la manière dont les Conseils devraient évaluer le succès d'ici la fin de la prochaine période stratégique ;
- Les principales tendances environnementales façonnant l'avenir de l'audit, de l'assurance, de l'éthique et de l'indépendance, telles que la transformation numérique, les évolutions géopolitiques et réglementaires, les attentes en matière de durabilité et l'évolution des modèles économiques des cabinets comptables ; et
- Des opportunités d'action conjointe ou parallèle, où une coordination plus étroite entre l'IESBA et l'IAASB pourrait renforcer l'impact et l'efficacité.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IAASB - Communiqués de presse – 14 et 21 janvier 2026

CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES DE DEONTOLOGIE (IESBA)

L'IESBA accueille un nouveau membre

Le 1er janvier 2026, l'IESBA a accueilli Jon Walters (Royaume-Uni), actuellement responsable mondial de l'indépendance pour le réseau de sociétés membres PriceWaterhouseCoopers. Il a précédemment occupé des postes de direction liés à l'éthique et à la conduite commerciale pour PwC UK. En dehors de PwC, il a été membre du groupe consultatif technique des normes éthiques du FRC de 2016 à 2025 et a siégé au comité des normes éthiques de l'ICAEW de 2013 à 2018. M. Walters est expert-comptable agréé et membre de l'ICAEW.

L'IESBA reconduit Rania Uwaydah Mardini et remercie les membres qui ont terminé leur mandat fin 2025 – M. Paul Muthaura et M. Rich Huesken – pour leurs contributions significatives à l'IESBA.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IESBA - Communiqué de presse – 14 janvier 2026

CONSEIL INTERNATIONAL DES NORMES POUR LE SECTEUR PUBLIC (IPSASB)

L'IPSASB a publié IPSAS 51, Ressources naturelles tangibles détenues pour la conservation

L'IPSASB a publié une nouvelle norme [IPSAS 51, Ressources naturelles tangibles détenues pour la conservation](#) (Tangible Natural Resources Held for Conservation) qui introduit de nouvelles directives comptables spécifiques au secteur public sur la comptabilisation des ressources naturelles ayant une substance physique, telles que les terres, les arbres et l'eau, souvent détenues par les gouvernements pour les préserver ou les protéger. IPSAS 51 met également en avant des orientations dans d'autres normes qui s'appliquent aux ressources naturelles détenues à d'autres fins. IPSAS 51 s'applique aux états financiers annuels pour les périodes commençant à partir du 1er janvier 2028.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

IPSASB – Communiqué de presse – 22 janvier 2026

L'ACTUALITE EUROPEENNE

COMMISSION EUROPEENNE

La Commission Européenne consulte sur la réforme des fonds de capital-risque

La DG Stabilité financière, Services financiers et Marchés des Capitaux de l'Union sollicite des retours sur les obstacles rencontrés par les fonds européens de capital-risque ainsi que sur les mesures possibles pour y remédier. Ces contributions soutiendront les travaux en cours de la Commission dans le cadre de [l'Union des économies et des investissements](#) et de la [stratégie Startup and Scaleup](#), en particulier les efforts visant à améliorer l'accès au financement pour les entreprises innovantes de l'UE.

Il y a deux [consultations](#) – une ciblée portant sur les parties prenantes clés telles que les gestionnaires de fonds, les entreprises, les investisseurs institutionnels ainsi que les autorités publiques et les superviseurs, et une consultation publique où tout le monde peut contribuer. Les deux sont ouvertes jusqu'au 12 mars 2026.

[Pour en savoir plus cliquez ici](#)

Finance news hub - 15 janvier 2026

Accountancy Europe publie sa Newsletter fiscale de janvier 2026

Dans sa Newsletter *Tax Policy Update*, ACE revient sur les faits marquants suivants :

- ✓ Le mécanisme d'*ajustement des frontières carbone* (Carbon Border Adjustment Mechanism, CBAM) est entré en vigueur le 1er janvier malgré une vive opposition des partenaires commerciaux et les avertissements de l'industrie européenne selon lesquels il augmenterait les coûts et la bureaucratie. Le CBAM, qui couvre six secteurs dont l'acier, le ciment, l'aluminium et l'électricité, vise à empêcher les entreprises européennes qui doivent payer leurs émissions d'être moins compétitives que leurs concurrents hors UE.
- ✓ Les 16 et 17 mars 2026, le Parlement européen et la Commission Européenne co-organiseront la quatrième édition du Symposium annuel sur la fiscalité de l'UE au parc Cinquantenaire et à l'Hemicycle du Parlement Européen à Bruxelles, avec la participation des Parlements nationaux. Cette année, l'événement aura lieu sous le thème : « L'avenir de la fiscalité : inégalités et croissance dans l'économie mondiale ». Les intervenants incluront des lauréats du prix Nobel d'économie, le Professeur Joseph Stiglitz et le Professeur Philippe Agion, entre autres. Les inscriptions pour assister au symposium ont été ouvertes.
- ✓ La Commission Européenne a lancé sa consultation publique pour évaluer le fonctionnement de la directive européenne sur la coopération administrative dans le domaine de la fiscalité (Directive on Administrative Cooperation in the field of taxation, DAC). Cette consultation alimentera directement la proposition législative de la Commission Européenne plus tard cette année (deuxième trimestre 2026) visant à rationaliser et réformer les DAC, dans le but de réduire les charges administratives pour les entreprises. La date limite pour les retours des parties prenantes est le 10 février.

[**Pour en savoir plus cliquez ici**](#)

Accountancy Europe publie un papier intitulé « Supervision de l'audit dans l'UE : principes et bonnes pratiques »

Cette [publication](#) présente des principes, bonnes pratiques et recommandations pour renforcer la cohérence et l'efficacité de la supervision des audits dans l'UE, en particulier pour les entités d'intérêt public et les missions d'audit transfrontalier. Cela inclut le développement d'une méthodologie de supervision plus partagée, la compréhension des normes internationales d'audit (ISA), l'amélioration de la clarté et de la transparence des résultats des contrôles, la promotion d'un plus grand alignement des approches de sanction, le renforcement de l'accent mis sur les systèmes de gestion de la qualité, une mise en place généralisée des outils de coopération existants tels que les collèges du CEAOB, des revues thématiques et une coordination de supervision ciblée. Parallèlement, l'article reconnaît que les différences nationales en matière de supervision reflètent les cadres juridiques locaux, les marchés et les pratiques, dont beaucoup fonctionnent bien pour les audits nationaux non-EIP et devraient continuer inchangés. L'objectif est de soutenir une plus grande coopération et cohérence là où cela apporte de la valeur, tout en préservant ce qui fonctionne déjà efficacement au niveau national.

NdT : Chargé d'organiser la coopération entre ses membres, le CEAOB (Committee of European Oversight Bodies) regroupe les régulateurs européens chargés de la supervision de l'audit et un représentant de l'autorité européenne des marchés financiers (ESMA)

[**Pour en savoir plus cliquez ici**](#)

ACE - Communiqués de presse – 13 et 19 janvier 2026